

**PROCES-VERBAL
Du CONSEIL MUNICIPAL
Du 6 AOUT 2025 à 19h**

Etaient présents : Gustave BOSQ — Céline CONSTANS — Richard LENOIR – Sébastien MARTIN
Michel NORBERT - Patrick MAGNAN

Absents et excusés : Olivier BERGERETTI procuration à Gustave BOSQ - Christophe
MATHERON - Alain PIECQ - Fabien BERROD - Rémi ALLEEC

Secrétaire de séance : Céline CONSTANS

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut normalement délibérer.
Monsieur le Maire ouvre la séance et remercie les participants de leur présence après les avoir
informés du rajout d'une délibération pour décision modificative.

ORDRE DU JOUR

- ▶ **Approbation du procès-verbal du précédent conseil du 17 juillet 2025**
- ▶ **DELIBERATION : Décision Modificative n° 3 budget principal ex 2025**
- ▶ **DELIBERATION : Versement subvention d'exploitation au BP de l'eau 10804**
- ▶ **QUESTIONS DIVERSES**

I - APPROBATION COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 17 JUILLET 2025

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil le Procès-Verbal de la dernière séance du 17
juillet 2025.

Le procès-verbal est **APPROUVE** à 1 abstention et 6 Pour.

II – DECISION MODIFICATIVE N°3 BUDGET PRINCIPAL

Vu la délibération n°08_2025 adoptée par les membres du Conseil Municipal à l'unanimité le 8 avril 2025 ;

Considérant qu'il convient de modifier le Budget Primitif du budget principal 10800 afin de :

- Transférer 25 000,00 euros en Dépenses de Fonctionnement du chapitre 011 Charges à caractère
général au chapitre 65 Autres charges de gestion courante.
Afin d'avoir les fonds nécessaires pour transférer 25 000,00 € sur le budget annexe de l'eau.

Monsieur le Maire propose la décision modificative n°03_2025 du budget principal 10800 suivante :

Fonctionnement Dépenses	
Crédits ouverts	Crédits réduits

Chapitre 65 (Autres charges de gestion courante) Article 65736221 (Subv. BA/régie indus.com. sans personnalité morale) 25 000,00 €	Chapitre 011 (Charges à caractère général) Article 60612 (Energie, électricité) 2 000,00 € Article 615221 (Bâtiments publics) 1 000,00 € Article 615231 (Voiries) 20 000,00 € Article 6156 (Maintenance) 2 000,00 €
--	---

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- **ADOpte** la décision modificative n°03 au budget principal 10800 - 2025
- **DECIDE** qu'il soit porté au budget 2025 ces nouvelles inscriptions budgétaires.

III- VERSEMENT SUBVENTION D'EXPLOITATION POUR LE BUDGET ANNEXE DE L'EAU 10804

Monsieur le Maire, Gustave BOSQ, présente aux membres du Conseil la proposition de verser une subvention d'exploitation au compte 747 (nomenclature M49) du budget annexe de l'eau 10804 la somme de 25 000,00 euros du budget principal 10800 (nomenclature M57) du compte 65736221.

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES <i>Budget principal 10800</i>	RECETTE <i>Budget annexe de l'eau 10804</i>
Chapitre 65 (Autres charges de gestion courante) Article 65736221 Subv. BA/régie indus.com. sans personnalité morale) -25 000,00 €	Chapitre 74 (Subventions d'exploitation) Article 747 Subventions et participations des collectivités territoriales +25 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- **ACCEPTe** le versement de la subvention d'exploitation ;
- **DECIDE** qu'il soit porté au budget principal et annexe de l'eau 2025 ces nouvelles inscriptions budgétaires.

IV - QUESTIONS DIVERSES

1-Journée citoyenne :

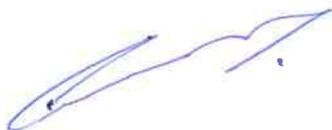
Reportée en septembre 2025

2-Adressage de la nouvelle mairie, école, commerce.

3-Proposition de Sébastien MARTIN d'entretien des routes forestières + citerne DFCI : pas le budget nécessaire pour l'instant + demande estimation par l'ONF

La séance est levée à 19H35

**La Secrétaire de séance,
Céline CONSTANS**



**Le Maire,
Gustave BOSQ**

